

Une police toujours plus connectée

Quand les nouvelles technologies se mettent au service d'une politique de sécurité plus efficace et plus rapide.

Pour la police, il est important de réagir rapidement et dans n'importe quelle circonstance. Pour y parvenir, ils ont besoin d'informations spécifiques souvent issues de bases de données différentes. Dès le mois de décembre, ils pourront consulter toutes les informations nécessaires au départ d'une même application : **Focus**.

Depuis le mois de mai, la Zone de Police Namur Capitale teste et implémente cette application sécurisée disponible sur appareils mobiles. Focus intègre différentes applications policières utiles au travail quotidien des opérationnels sur le terrain. Un-e policier-e équipé-e de son smartphone ou de sa tablette, pourra instantanément, disposer d'informations concrètes sur un fait commis ou sur une personne, issues de différentes bases de données.

De plus, lorsqu'une équipe est envoyée sur les lieux d'un incident, elle reçoit désormais, en temps réel, toutes les informations relatives à la situation : qui occupe l'habitation, la personne est-elle connue pour des faits graves ou est-elle en possession potentielle d'armes à feu ? Si ces informations étaient initialement communiquées oralement par radio au départ du centre de communication, l'outil permet par exemple de transmettre dorénavant en direct une cartographie, une photo de suspect, etc. de manière sécurisée.

Outre le partage instantané de données, les policiers peuvent rédiger des procès-verbaux de roulage et des sanctions administratives communales au départ de l'application sans devoir retourner au commissariat, permettant ainsi un gain de temps et une plus grande disponibilité sur le terrain.



– Alcool au volant : Nouvelle campagne **BOB**

En octobre dernier, l'Agence wallonne pour la Sécurité routière (AWSR) a publié son tableau de bord de l'accidentalité wallonne. Celle-ci indique une augmentation inquiétante du nombre de victimes sur l'ensemble des routes wallonnes.

Ces chiffres restent toujours trop élevés et les pertes humaines constituent une tragédie qui poussent constamment les différents acteurs de la sécurité routière à mener des actions de prévention pour les faire régresser.

En ce mois de décembre, la Zone de Police Namur Capitale soutient et participe à la nouvelle campagne BOB qui a débuté le 29 novembre jusqu'à la fin de l'année.

A cet égard, des contrôles de petites et grandes envergures seront réalisés tant en journée qu'en soirée durant cette période.

Par ailleurs, cette priorité de sécurité routière fait l'objet d'une attention particulière de la Zone de Police tout au long de l'année et constitue un de ses axes prioritaires.

Chèques Taxi : rentrez en toute sécurité

Vous avez entre 16 et 30 ans et vous ne voulez pas prendre de risque sur la route en fin de soirée ?

Commandez vos chèques Taxi auprès de l'AWSR. Ces chèques, utilisables jusqu'à la fin de l'année, les nuits de jeudi, vendredi et samedi entre 23h et 6h du matin seront, comme l'année dernière disponibles la nuit de la Saint-Sylvestre, du mardi 31/12 au matin du 01/01.

ATTENTION : Anticipez l'achat de vos chèques Taxi. Les produits sont envoyés à l'adresse de livraison qui est indiquée lors de la commande. **Le délai de livraison, dès réception du paiement, est de 5 jours ouvrables.**

+ D'INFOS : www.awsr.be/cheques-taxi

